



Du 4 juin 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : http://savoie.fff.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 21 juin 2025 à 15h30

à UGINE - Salle Festive

14h00

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District : 140 € et Règlement secrétariat : 195 € soit un chèque ou un virement de 335 €.

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de l'AS D'UGINE
- Allocution de Monsieur le Maire d'UGINE
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à VILLARGONDRAN le 22 juin 2024
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2024/2025
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2025/2026
- Examen des vœux

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ÉCRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 2 juin 2025**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du repas

Vin d'honneur et repas vers 20 heures

**PRESENCE OBLIGATOIRE DES CLUBS
AMENDE DE 140 € EN CAS D'ABSENCE**

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2 à 3	Commission Féminines	page 26
Secrétariat	page 4	Commission Fair Play	page 27
Commission FFA	page 5	Commission Technique.....	pages 28 à 29
Trésorerie	page 6	Commission des Règlements	page 30 à 31
Commission des médailles.....	page 7 à 8	Commission des Arbitres	pages 32 à 34
Commission Délégations	page 9	Commission Statut de l'Arbitrage.....	pages 35 à 36
Commission FMI	pages 10 à 11	Commission de Discipline	pages 37 à 39
Commission Sportive	pages 12 à 14	Annexes :	page 40
Commission des Jeunes	pages 15 à 23		
Commission Futsal	page 24		
Commission des Coupes	pages 24 à 25		





COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 2 juin 2025

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes. LEFEVRE - TRILLAT - VINIT- JULLIARD

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE – COHEN – GALLET– GACHET– VALENTINO – YSARD –HUNSTEDT-
DESMARIEUX – SOARES – JANET

Excusés :

Mmes. LECHALARD

Mrs. GUICHARD – CLEMENT- FONTAINE – SAILE – TOGNET– SPADA - CAREGLIO

Note aux clubs – AG LAISSAUD

L'Assemblée Générale de début de saison, se tiendra le vendredi 28 Août 2025 à LAISSAUD

Note aux clubs – AG UGINE

Note aux clubs : Lors de l'AG du 21 juin, le district distribuera des cages foot à 8 et des banderoles (lutte contre la violence). Merci de prévoir de pouvoir les transporter.

Courrier club

Pris de connaissance du mail du club de Belley à propos du changement de club de 6 jeunes joueurs. Lu et transféré aux clubs concernés.

INVITATIONS

Mr Daniel DESMARIEUX, représentera le District à l'assemblée générale du club de l'AS NOVALAISIEENNE.

Mr Cédric YSARD, représentera le District à l'assemblée générale du club de CŒUR DE SAVOIE.

Mr Patrick JANET, représentera le District à l'assemblée générale du club de L'UNION SPORTIVE DE LA RAVOIRE FOOTBALL.



Mr Patrick JANET, représentera le District à l'assemblée générale du club de L'ENTENTE FOOTBALL DE CHAUTAGNE.

Assemblée Générale du FC ST BALDOPH : Remerciements

CHALLENGE MAËLYS U13, Lundi 09 juin 2025 à PONT DE BEAUVOISIN : Remerciements

Assemblée Générale de l'UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN du 13 juin 2025 : Remerciements

REMERCIEMENTS

Le comité directeur remercie très chaleureusement les dirigeants et l'ensemble des bénévoles des clubs de La MOTTE SERVOLEX et de MERCURY pour leur parfaite organisation des finales de coupes de Savoie des 29 et 31 mai.





SECRÉTARIAT

Lundi 2 juin 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 26 Mai 2025 au 2 Juin 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

FOOTBALL CLUB ST BALDOPH - COGNIN SP. - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - F.C. BELLE ETOILE MERCURY

Commission des Règlements :

AIX F.C.

Commission d'Appel Disciplinaire :

FOOTBALL CLUB ST BALDOPH

Commission Sportive:

J.S. CHAMBERIENNE (3) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (2) - F.C. VILLARGONDRAN - AIX F.C. - U.S. LA MOTTE SERVOLEX -U.S. LA RAVOIRE (2)- CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL - A.S. MONT JOVET BOZEL – CHAMBERY SPORT 73 - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - A.S. DE BARBERAZ – GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (2) - U.S.C. AIGUEBELLE - A.S. LA BRIDOIRE - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - FOOTBALL CLUB ST BALDOPH – CA YENNOIS (3) - FC DU NIVOLET – AS NOVALAISIEENNE – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – FC DE HAUTE TARENTEISE – FC CHAMBOTTE – CA YENNOIS (2) – ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Commission De Discipline :

Courrier :

ST PIERRE SPORT FOOTBALL - Robin VERDOYA - U.S.C. AIGUEBELLE – US GRIGNON -

Rapport :

MBACKE Moustapha - Damien BOUCHER – Didier ANSELME – UO ALBERTVILLE

Commission Des Arbitres :

OUMOURI IBRAHIM - Hamza BENKEMOUCHE - Alessio DELL'OLIO - F.C. BELLE ETOILE MERCURY – GIGANTE Yanis

Commission des Coupes :

F.C. BELLE ETOILE MERCURY

Commission Ethique et Incivilité :

U.S.C. AIGUEBELLE – ES TARENTEISE

Commission FMI :

Sandra FONTI – GUENTRAN Chérif



COMMISSION FAFA

Lundi 2 avril 2025

Courriel reçu

- Communauté de Commune Cœur de Maurienne Arvan pour divers projets sur les terrains de football de la commune de ST JEAN DE MAURIENNE (prolongation main courante, mise en conformité éclairage, filets par-ballons et tunnel).

Les divers dossiers devront être présentés par la Collectivité uniquement.

Un projet par demande sur les imprimés 2025/2026 (disponibles aux environs du 15 juillet 2025).

A noter, le projet « Tunnel » n'est pas subventionnable.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe qui sera allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2025/2026. La répartition s'effectuera au début de l'année 2026 (1er trimestre).

Un courriel de réponse sera adressé à la Communauté de Communes.



TRÉSORERIE

Mercredi 4 juin 2025

REGLEMENT

Virements :

➤ FUTSAL BOURGET UNITED	63.85 €
➤ CA YENNE	520.54 €
➤ FC SUD LAC	54.00 €
➤ FC VILLARGONDRAN	266.00 €
➤ LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY	80.00 €

SOMMES DUES

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 4 juin 2025.

Ces sommes sont à régler au District **avant l'Assemblée Générale**. Merci de noter le numéro de votre club sur le **libellé du virement**.

Rappel pour le jour de l'Assemblée Générale, comme chaque année, il vous sera demandé de payer les frais de cotisation et les frais de secrétariat soit : 140 € + 195 € = **335 €**

Vous avez la possibilité de payer soit **par virement avant l'assemblée générale**, soit **par chèque le jour de l'assemblée générale**. (ATTENTION il n'y a pas de frais de cotisation pour les groupements)

Si règlement par virement merci de **faire 2 virements (1 pour les sommes dues, 1 pour cotisation/secrétariat)**



COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Mercredi 4 juin 2025

MÉDAILLES de DISTRICT Saison 2024/2025

Médailles ARGENT

JULLIAND Fanny	DISTRICT
LATHUILE Jacques	DISTRICT
GUIGUET DORON Yvon	DISTRICT
TOGNET André	DISTRICT
CATANIA Pierrette	DISTRICT
LEFEVRE Sophie	DISTRICT
TOSI David	AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC
ACARER Engin	CA YENNOIS
WALZ Jean Louis	ES TARENTOISE
AMABILE Antonio	MONTMELIAN A
PASCUAL Jordan	USC AIGUEBELLE
DIMIER Anthony	US ST REMY DE MAURIENNE
FRAUCIEL Jean-Michel	US LA RAVOIRE
RAFFIN Pascale	ES DRUMETTAZ MOUXY
JEANDET Vincent	ES TARENTOISE

Médailles OR

GUIGUET DORON Joëlle	DISTRICT
TRUC Lydie	FC DU NIVOLET
OLAGNON Patrick	US LA MOTTE SERVOLEX
HONORE Thierry	UO ALBERTVILLE
CORTES Alain	AS NOVALAISIEENNE
GACHET Noël	FC MERCURY
AMPRIMO Patrice	AS UGINE





MÉDAILLES FEDERALE Saison 2024/2025

Médaille VERMEIL

MERENDET Michel

E.S. DRUMETTAZ MOUXY

Médaille ARGENT

GAUDIN Éric

ST PIERRE SPORTS

MÉDAILLES DE LIGUE Saison 2024/2025

Médaille d'OR

HUNSTEDT Gilles

DISTRICT

Médaille VERMEIL

TRILLAT Sylvie

DISTRICT

Médailles ARGENT

MOLLARD Herve
RAFFIN Denis
GOK Miktat

CA YENNOIS
E.S. DRUMETTAZ MOUXY
E.S. DRUMETTAZ MOUXY





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 2 juin 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 2 juin 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. MATCH U13 NIVEAU D3 : FONCTIONNEMENT AVEC LA FMI

TROP DE CLUBS ne font pas le nécessaire :

En cas d'annulation du match vous trouverez plus loin la procédure pour match non Joué

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur l'utilisation de la tablette, Vous devez nous contacter afin de trouver une solution au Problème.

Et si pas de solution trouvée, vous devez faire un rapport d'incident FMI

[document-absence-FMI-2024-2025.pdf](#)

Comme indiqué dans commission U13, les absences de FMI non justifiées ou non recevables feront l'objet d'amendes

INSTALLATION DE L'APPLICATION FMI PLUS DISPONIBLE SUR PLAY STORE

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google. (PLAY STORE)

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source



F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE

FMI PROCÉDURE MATCHS NON JOUÉS

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint.

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI PROCÉDURE D'EFFACEMENT DONNÉES ET CACHE

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI DOCUMENTATION

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI.

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes.





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 2 juin 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

Mme Sandra FONTI : lu et noté, rapport concernant rencontre D5B du 25 mai 2025.

AS NOVALAISIE NNE 1 : lu et noté, transmission FMI de la rencontre D3A du 25 mai 2025.

CA YENNE 1 : lu et noté, pour votre forfait du 25 mai 2025

FC VILLARGONDRAN 2 : lu et noté, prise en compte du forfait de votre adversaire en D4B du 25 mai 2025, le résultat paraîtra sur le site dès homologation.

US CHARTREUSE 1 : lu et noté, les classements paraîtront bientôt.

NOTES AUX CLUBS

Les classements officiels pour les montées et descentes seront publiés ultérieurement, des dossiers étant actuellement en instance de décision

inutile de téléphoner avant

COGNIN SPORT et **BIOLLAY** : merci de faire le nécessaire assez rapidement et au vu des dates réglementaires pour vous mettre en conformité pour votre projet commun.

CŒUR DE SAVOIE :

“ les Règlements vous autorise une entente en catégorie séniors, à condition d’avoir toutes les informations nécessaires.

Il nous faut un mail de confirmation des clubs concernés, nous préciser

Qui gèrera cette entente, etc...

La commission Sportive reste à votre disposition pour d’éventuels renseignements complémentaires ”



PV N° 723 du 4 juin 2025

Le club de AS LA BRIDOIRE 2 ne s'étant pas déplacé au match aller le 15 mars, suite à son 1er forfait D5B doit indemniser 27 Kms x 2 =54€ suite au déplacement du club CHAM SPORT 2, match retour le 25/05/2025
Une fiche navette sera éditée pour créditer le compte de CHAM SPORT.

A.S LA BRIDOIRE 2:

La commission demande de nous faire parvenir une feuille de match papier de la rencontre du 25 mai 2025 D5B AS BRIDOIRE 2/ CHAMBERY SPORT 2 avant le 09 juin 2025. La commission appliquera le règlement, match perdu aux deux équipes

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

Commission Règlement : En attente décision

Match D5C N°53187054 du 25 mai 2025 AS HTE COMBE SAVOIE2/U.OA 3

HOMOLOGATION

Rencontre N° 28650244 D2 du 25 mai 2025 A.S UGINE1/ Ent F CHAUTAGNE 1

Match retour 1^{er} Forfait A.S UGINE1 (Amende 175 € District)
Résultat : A.S UGINE1 : Opt, 0 but
ENT F CHAUTAGNE 1 : 3pts, 3 buts

Une fiche navette sera établie à la trésorerie pour le forfait.

Rencontre N° 28650247 D2 du 25 mai 2025 US LA RAVOIRE1/CA YENNE1

Match retour 1^{er} Forfait CA YENNE 1 (Amende 175 € District)
Résultat : US LA RAVOIRE1 : 3 pts, 3buts
CA YENNE : 0 pt, 0 but

Article 39-4 Règlement du District (g)

Le club de La Ravoire s'étant déplacé au match aller le 08 septembre 2024, le club CA Yenne, suite au 1er forfait doit indemniser 27 Kms x 2 =54€

Une fiche navette sera éditée pour créditer le compte de US La RAVOIRE.

Aucun contact téléphonique ou mail de la part du club du club CA Yenne à un membre de la commission sportive comme le prévoit le règlement.

Amende suivra à la trésorerie.

Match N° 28655712 D4B du 25 mai 2025.

FC VILLARGONDRAN2/ HTE TARENTEISE2 (2ème forfait 205€ district)

Résultat : FC VILLARGONDRAN2 : 3 pts, 3 buts
HTE TARENTEISE 2 : 0 pt, 0 but

Article 39-4 Règlement du District (g)

Le club de FC Villargondran 2 s'étant déplacé au match aller le 08/09/2024, le club HTE TARENTEISE suite au 2ème forfait doit indemniser 116 Kms x 2 =232€

Une fiche navette sera éditée pour créditer le compte du FC Villargondran.



Foot SAVOIE



PV N° 723 du 4 juin 2025

Rencontre N°53187055 D5C du 25 mai 2025

F.C LA ROCHETTE 2 / US GRIGNON 2

1^{er} forfait US GRIGNON2 (Amende 175€ District)

Résultat :	FC LA ROCHETTE2 :	3 pts,	3 buts
	US GRIGNON 2 :	0 pt,	0 but

Une fiche navette sera établie à la trésorerie

Commission Règlement :

Match D2 N° 28650242 du 18 mai 2025 U.S LA MOTTE SERVOLEX 2 /AS UGINE1

Rejette la réclamation comme non fondée résultat du match :

US LA MOTTE 2 :	4 buts, 3 pts
AS UGINE 1 :	1 but, 0 pt

AF73 : suite à la décision de la ligue, la commission sportive vous réattribue 4 points au classement D5 printemps.





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 2 juin 2025

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Afin de faire une évaluation pour la saison 25/26 veuillez nous préciser les équipes qui pensent jouer la prochaine saison. « Ceci n'est pas un engagement définitif » Nous envoyer un mail
AVANT le 16 juin
MERCİ D'AVANCE

COURRIERS RECUS

Prévisionnel équipes U 20 recus : FC-CHAMBOTTE / ENTS-DRUMETTAZ MOUXY / JS-CHAMBERY

Reçu : Accord du club de FC BELLE-ETOILE MERCURY POUR JOUER EN R2 LA SAISON 25/26

CHAMPION 2024/2025

Félicitations au **FC-BEM (FC BELLE ETOILE MERCURY)** pour son excellente saison avec 1 seul match perdu et pas moins de 101 buts marqués **BRAVO et bon vent en ligue.**

DISTRICT DE LA SAVOIE

Classement*

U20 District / Unique	Unique	427675										2	
Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff	
1 F.C. Belle Etoile Me 21	45	16	15	0	1	0	0	0	0	101	17	84	
2 Gaps 40	35	16	11	2	3	0	0	0	0	52	21	31	
3 J.S. Chamberienne 23	26	16	9	0	6	1	0	0	0	40	49	-9	
4 Cham.Sport 73 21	25	16	8	3	4	1	0	1	0	62	56	6	
5 Aix Fc 22	21	16	7	0	9	0	0	0	0	45	50	-5	
6 Es Tarentaise 21	14	16	5	2	8	1	2	2	0	33	47	-14	
7 A.S. D'Ugine 21	11	16	3	2	11	0	0	0	0	23	68	-45	
8 U.O.A.40	11	16	3	3	10	0	1	1	0	40	54	-14	
9 F.C. St Baldo ph 21	11	16	3	2	11	0	0	0	0	22	56	-34	



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Lundi 2 juin 2025

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés.

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

LA RAVOIRE tous les matchs se joueront à 16H30 au stade M. BASSET

UO ALBERTVILLE tous les matchs se joueront à 17H00 stade H. DUJOL (SAUVAY)

MODIFICATIONS DU WEEKEND

MATCH N°53190848 JS CHAMBERIENNE contre ST PIERRE SPORT se joue à COGNIN au stade LEVEL



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. **jpcreation@jpcreation.fr**



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Lundi 2 juin 2025

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

PLANNING DES CLUBS ET LIEU DES RENCONTRES.
ENT .FC MAURIENNE/ A.S. BOZEL – E.S. TARENTEISE

PLUS UNE AVALANCHE DE FORFAITS DE PLUSIEURS CLUBS

MATCHS AVEC DATES MODIFIES PROGRAMMES 2025

D.3. POULE B.

Match N°. 53237631. J.S. CHAMBERIENNE 1 / ENT.S. DRUMETTAZ. **Reporté au Dimanche 08 juin Se joue au stade LEVEL**

Match N°. 53237610. CHAMBERY SPORT 73 1 / J.S. CHAMBERIENNE 1. Se joue au stade BOUTRON à 10 h. Le **SAMEDI 14 juin 2025**. Match reporté de la journée N°. 02. Du 30/03.

Match N°. 53237617. ENT.F.C. MAURIENNE 1 / U.S. CHARTREUSE GUIERS 2. Se joue le **samedi 07 JUIN 2025 à 15H00**. Au stade de : ST.JULIEN MONT DENIS.

D.3. POULE C.

Match N°. 53237738. AIX F.C. 3 / ENT. VAL D'HYERES 1 **SE JOUE MERCREDI 04/06. À 17h30.**

Match N°. 53237724. E.S. TARENTEISE 1 / G.J LA SAVOYARDE 2. Ce match est reporté. Accord des deux Clubs pour jouer le **S AMEDI 07 JUIN 2025**.

Match N°. 53237737. E.S. TARENTEISE 1 / A.S. BOZEL 1. **SE JOUE LE MERCREDI 11/06. À 15H30.**

JOURNÉE 10 DU 8 JUIN 2025

D.2.

Match N°. 53266692. MAURIENNE C.A.1 / A.S.HTE. COMBE 1. Se joue stade GAVARINI.

Match N°. 53266597. ST. PIERRE SPORT 1 / GAPS 2. Se joue à LA BRIDOIRE.

DEMANDE AU CLUB US LA MOTTE SERVOLEX

Au club de **LA MOTTE SERVOLEX**, merci de préciser au District si votre montée en R2 pour la saison 2025/2026 concerne seulement la catégorie U16 ou si vous faites accéder vos U16 et U15 au niveau régional.



U13 Yann THILL

Réunion du Lundi 2 juin 2025

INFO CLUBS

- Les matchs sur le site en date des :

28 / 29 / 30 JUIN NE SONT PAS A JOUER.

- Nous vous souhaitons de bons tournois sur vos futurs week-ends avant de bonnes vacances bien méritées.

FEUILLE DE MATCH NON RECU

FEUILLE DES MATCHS EN RETARD JOUER LE 10/05/25 NON RECU POUR LA J6.

- D2 POULE B

- C.S.F. 4 contre C.S. BELLEY 4 J6



U11 Fabien FONTAINE

Lundi 2 juin 2025

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J5 du 12 avril 2025



Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :

D1

- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- FC CHAMBOTTE F (feuille d'effectif)
- CA YENNE 1 ET 2 (feuille d'effectif ET de critérium)
- CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 4 (feuille d'effectif)
- AS UGINE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 (feuille d'effectif ET de critérium)
- FC T MICHEL (feuille d'effectif ET de critérium)
- FC LA ROCHETTE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille de critérium)
- AIX FC 6 (feuille d'effectif)
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J7 du 17 mai 2025

D1

- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- CA YENNE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 4 (feuille d'effectif)
- FC ST MICHEL (feuille d'effectif)
- FC LA ROCHETTE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- FC VILLARGONDRAN / ST JULIEN (feuille d'effectif)
- US GRIGNON 1 et 2 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille d'effectif)
- U.S. GRAND MONT LA BATHIE 1 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 (feuille d'effectif)
- AIX FC 5 (feuille de critérium et feuille d'effectif)



- AIX FC 6 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE 4 (feuille d'effectif)

DERNIER DÉLAI : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 09 juin 2025 sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J8 du 24 mai 2025

D1

- US LA RAVOIRE 1 (feuille de critérium)
- ENT S DE TARENTEISE 1 (feuille d'effectif)
- ENTENTE BASSE MAURIENNE 1 (feuille d'effectif)
- ENT VAL D'HYERES 1 (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 (feuille d'effectif)
- FC BELLE ETOILE MERCURY 1 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)
- FC LAISSAUD 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- ENT VAL D'HYERES 2 (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- FC BELLE ETOILE MERCURY 4 (feuille d'effectif)
- CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL 3 (feuille d'effectif)
- AS LE MONTCEL 1 (feuille d'effectif)
- FC LAISSAUD 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- FC SUD LAC 1 ET 2
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- CA YENNE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- ENT VAL D'HYERES 3 (feuille d'effectif)
- AS UGINE 1 et 2 (feuille d'effectif)
- UO ALBERTVILLE 1 ET 2 (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- ENT S DE TARENTEISE 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- FC ST MICHEL (feuille d'effectif)
- FC LA ROCHETTE 1 ET 2 (feuille d'effectif+ feuille de critérium)
- FC VILLARGONDRAN / ST JULIEN (feuille d'effectif)
- US GRIGNON 1 et 2 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 (feuille d'effectif)
- FC BELLE ETOILE MERCURY 2 et 3 (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 09 juin 2025 sous peine d'amende de 35 euros.



Commission Football Animation

Rappel F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

U9 Philippe SALVATORE

Lundi 2 juin 2025

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35€ AU PV DU 11/06/2025

DÉTAIL

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau	Feuille de présence
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 6 - 17/05/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1	504266 - CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL	✗ ⊕	1 / 4
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 6 - 17/05/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 5	532826 - F.C. ST BALDOPH	✗ ⊕	2 / 4

DÉTAIL

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau	Feuille de présence
<input type="checkbox"/>	Journée 7 - 24/05/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	581459 - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL	✗ ⊕	2 / 3
<input type="checkbox"/>	Journée 7 - 24/05/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	504511 - U.S. LA MOTTE SERVOLEX	✗ ⊕	0 / 4
<input type="checkbox"/>	Journée 7 - 24/05/2025	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 5	533172 - CHALLES S.F.	✗ ⊕	0 / 3



U6/U7 Edouard FROGER

Mercredi 4 juin 2025

U7 : Feuille(s) de plateau manquante(s) :

Amendes à partir du mercredi 11/06/2025 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/> (2)	Journée 3 - 17/05/2025	POULE U7	UNIQUE	SITE 1	551005 - F. C. CHAMBOTTE	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (2)	Journée 3 - 17/05/2025	POULE U7	UNIQUE	SITE 2	532826 - F.C. ST BALDOPH	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (2)	Journée 3 - 17/05/2025	POULE U7	UNIQUE	SITE 3	514438 - C.A. YENNOIS	✗ ⊕

83% des feuilles de plateau U7 ont été renvoyées sur le printemps 2025

U6 : Feuille(s) de plateau manquante(s) :

100% des feuilles de plateau U6 ont été renvoyées sur le printemps 2025

La Journée Nationale des Débutants (U6/U7) est programmée le samedi 14 juin prochain :

- à AIME (FCHT) pour les clubs du secteur Est (créneau 10H30 / 15H00)
- à DRUMETTAZ-CLARAFOND (ESDM) pour les clubs du secteur Ouest
 - créneau 10H00 – 12H30 au choix
 - créneau 14H00 – 16H30 au choix

Les inscriptions sont ouvertes depuis le mardi 03 juin
(Formulaires disponibles sur le site du District de Savoie de Football)

Date butoir : mercredi 11 juin - minuit

	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	
--	---	--



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 2 juin 2025

CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL FUTSAL 2025

Réunion avec les clubs de FUTSAL BOURGET UNITED, CHARTREUSE GUIERS et CBF 74 (ce dernier en visio) et en présence du Président du District et du responsable de la commission sportive.
Retour sur des problèmes rencontrés lors de la saison qui vient de se terminer.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 2 juin 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE 2025-2026 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe de France (seniors libres).

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 juin 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025,** vous devez vous inscrire via le menu :
« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2025 (dernier délai)

Droits d'engagement : 52 Euros



Foot SAVOIE



PV N° 723 du 4 juin 2025

FINALE DES COUPES

Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise

U20 TRIQUET

13h00

FC ST BALDOPH

-

FC B.E MERCURY

U17 TRONCY

18h00

FCHT

-

AIX FC

U15 PILLET

15h30

FC NIVOLET 2

vs

US LA MOTTE SERVOLEX

U15 A 8

11h00

UGINE

vs

ALBERTVILLE





FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 2 juin 2025

COURRIERS RECU

Afin de faire une évaluation pour la saison 25/26 veuillez nous préciser les équipes qui pensent jouer la prochaine saison. « Ceci n'est pas un engagement définitif » Nous envoyer un mail AVANT le 1^{er} juillet
MERCİ D'AVANCE

CHAMPIONNES 2024 2025

Félicitations à L'ENT APCR-ESB qui a réussi une saison parfaite avec aucun match perdu après une belle « bataille » pour le titre avec l'US DOMESSIN BRAVO aux 2 équipes et merci aux équipes de la poule pour leur sérieux.

Rendez- vous pour la saison 25 / 26.

APCR-ESB a réussi un triplé « CHAMPIONNAT / COUPE - FUTSAL / COUPE DE SAVOIE TROPHES 73

DISTRICT DE LA SAVOIE

Classement*

Femines Seniors District / Unique	Unique	427687										22	
Classement automatique	Pts	J0	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1 Ent. Apcr.Esb 1	42	16	13	3	0	0	0	0	0	66	19	47	
2 Domessin U.S. 1	41	16	13	2	1	0	0	0	0	83	11	72	
3 St Remy Un.Sp 1	25	16	7	4	5	0	0	0	0	35	25	10	
4 Haute Tarentaise 2	22	16	7	1	8	0	0	0	0	46	37	9	
5 Ent Pont . Bo Urbre 1	20	16	6	4	4	2	0	0	0	28	35	-7	
6 Coeur De Savoie F1 1	18	16	5	3	8	0	0	0	0	53	49	4	
7 U.S.C. Aiguebelle 1	13	16	4	1	11	0	0	0	0	24	64	-40	
8 Ent. F. Chautagne 1	11	16	3	3	9	1	1	0	0	16	50	-34	
9 C.A. Yennois 1	9	16	2	3	11	0	0	0	0	23	84	-61	
10 F.C. La Rochette 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	





COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 2 juin 2025

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2024-2025

Les championnats se terminent.



CARTON BLEU.

Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire
Pour les Séniors Masculin, Séniors Féminines et U20 tenir compte de toute la saison.

Pour les U17 et U15, tenir compte de la phase printemps. Si vous avez oublié de remplir le document automne, vous pouvez encore le faire.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU.pdf>

CONSIGNES :

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard le donner à l'assemblée générale de fin de saison.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne pourront pas prétendre à dotation, mais doivent quand même compléter le formulaire pour les autres clubs.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 4 juin 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : ALBERTVILLE

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 16

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ – Damien BURLET (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE – Eléa BRIOT (AIX FC)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)

Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)

Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)

Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)

Cyril GERMAIN (FC CHAMBOTTE)

Yannis SOLTANE (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

Damien MAUREL (JONQUILLE S REIGNIER 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 5 mai 2025.

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 juin 2025

Lieu : ALBERTVILLE

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 5

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN - Baptiste DELAMARRE (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Bertrand LECONTE (Membre commission Technique)

Benjamin SCHOTTE (FC VERSOUD 38)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 2 juin 2025.

CERTIFICATION 2024 - 2025

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Reportée sur la saison 2025 / 2026





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 2 juin 2025

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présents : Patrick JANET

Excusé : René SAILÉ, Jean Marc GUICHARD.

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier N° 35 :

Match 53187054, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 2 – UO ALBERTVILLE 3, Séniors D5 poule C du 25 mai 2025.

RÉCLAMATION D'APRES MATCH

Dossier N° 32 :

Match 28650242 US LA MOTTE SERVOLEX 2 – AS UGINE, Séniors D2 du 18 mai 2025.

Dossier N° 34 :

Match 53190888 GJ LA SAVOYARDE – AIX LES BAINS FC, U17 D1 du 24 mai 2025.

COURRIER

Courrier de AIX LES BAINS FC : lu

DÉCISIONS

Dossier N° 32 :

Match 28650242 US LA MOTTE SERVOLEX 2 – AS UGINE, Séniors D2 du 18 mai 2025.

Réclamation du club de l'AS UGINE concernant la participation de plus de 2 joueurs « premiers » alors que l'équipe supérieure ne joue pas.

Réclamation recevable.

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure de l'US LA MOTTE SERVOLEX, l'équipe de l'US LA MOTTE SERVOLEX 2 est en conformité avec l'article avec l'article 7.2.1 des règlements sportifs du district.



Par ces motifs la Commission des Règlements :

- Rejette la réclamation comme non fondée.
- Résultat du match :
 - US LA MOTTE SERVOLEX 2 : 4 buts, 3 pts
 - AS UGINE : 1 but, 0 pt
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Dossier N° 34 :

Match 53190888 GJ LA SAVOYARDE – AIX FC, U17 D1 Printemps du 24 mai 2025.

Réclamation du club GJ LA SAVOYARDE concernant la participation de plus de 4 joueurs « MUTATION » à la rencontre en rubrique.

Réclamation recevable.

Après vérification du fichier des licences, le club d'AIX FC est en conformité avec l'article 12 alinéa 1 des règlements sportifs du district (4 joueurs « mutation » ayant participé à la rencontre).

Par ces motifs la Commission des Règlements :

- Rejette la réclamation comme non fondée.
- Résultat du match :
 - GJ LA SAVOYARDE : 1 but, 0 pt
 - AIX FC : 2 buts, 3 pts
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Dossier N° 35 :

Match 53187054, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 2 – UO ALBERTVILLE 3, Séniors D5 poule C du 25 mai 2025.

Réclamation de l'équipe de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 2 concernant la participation d'un joueur de L'UO ALBERTVILLE sur 2 jours consécutifs.

Réclamation recevable.

Après vérification des feuilles de match concernées, un joueur a participé à ces 2 rencontres (une du 24 mai et une du 25 mai).

Par conséquent, le club du contre UO ALBERTVILLE 3, est en infraction vis-à-vis de l'article 151 des R.G. de la F.F.F qui interdit de disputer plus d'une rencontre au cours de 2 jours consécutifs.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Décide match perdu par pénalité à UO ALBERTVILLE 3.
- Résultat du match :
 - UO ALBERTVILLE 3 : 0 but, (-1pts)
 - AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 2 : 2 buts, 3pts
- Remboursement des frais d'appui par l'UO ALBERTVILLE, 30 €.
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion CDA SAVOIE du -2 juin 2025

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Alphonse LOMBARD,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Gérard SOTO, Luc ALIX, Christophe DUPAYS, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Yanis GIGANTE réception de son dossier arbitre 2025/2026

-Mme DELL'OLIO mère de l'arbitre Alessio. Mail de mécontentement sur le fait d'un forfait ou report de match sans en avoir averti l'arbitre son fils.

-M. Hamza BENKEMOUCHE (JSC), demande de remboursement de frais d'arbitrage sur compétition FUTSAL

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

RAS

Mail, Courrier Club:

-Club d'APREMONT, demande sur sa situation du nombre de mutation sur la saison prochaine 2025/2026

-Club de FC MERCURY, signale l'absence de l'arbitre désigné, compétition U15 D3 du 01/06/25

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

-M. Antony GAUTIER (Directeur de l'Arbitrage) courrier sur le plan fédéral de développement de l'arbitrage



NOTE AUX ARBITRES



PIECE ADMINISTRATIVE

Les arbitres qui n'ont pas adresser un RIB la saison dernière 2024/2025

Au trésorier du District

Sont invités à fournir cette pièce administrative, pour la rentrée sportive de septembre 2025

Pour les futurs règlements de frais les concernant en cours de saison.

FINALES DE COUPES DE SAVOIE



Félicitations aux arbitres seniors pour la bonne tenue des matchs lors des finales seniors du 31 mai 2025

Coupe FEMININES A 8 : Mrs Gérard SOTO, Yohan MARTINET, Remi DELHOMME

Coupe FEMININES U18 à 11 : Mrs CAMUS Bernard, LECORNE Cédric, RAHHALI Mohammed

Coupe RAFFIN : Mrs DENEUX Laurent, TASSARD Benoit, BRIENNE Cédric

Coupe CORTADE : Mrs REMILI Faical, PERRON Emmanuel, Baris TAYLAN

Maintenant, place aux arbitres jeunes et seniors désignés sur les finales jeunes du 07 juin 2025

Coupe U15 A 8 : Mrs. PESENTI Alexis, Moustapha MBACKE, KEITA Mendy

Coupe TRIQUET, U20 : Mrs KOCA Tolgahan, LAMBERLIN Yan, ACHALHI Mohamed

Coupe PILLET, U15 : TAYLOR Félix, SBARTAI Hamza, AL BAHRAOUI Ismael

Coupe TRONCY, U17 : PAINDAVOINE Matéo, FREIHER Pierre-Louis, BARLET Gabbin



NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS CLUBS en ARBITRAGE

DMA 2025/2026

Les examens médicaux peuvent être effectués à partir du **1^{er} avril** pour la saison suivante.

La modification la plus importante concerne les arbitres de **35 ans et plus** qui lors de leur visite chez le cardiologue tous les 5 ans n'auront plus un test d'effort systématique **mais devront avoir fait préalablement une prise de sang pour un bilan biologique.**

A cet effet, vous trouverez ci-joint une information de la Commission Régionale Médicale à diffuser aux arbitres.

Concernant les questionnaires médicaux type Qs sport, la direction médicale de la FFF nous a précisé que la validation juridique devait se faire uniquement par la demande de licence et validation ou non de la case avez-vous répondu non à toutes les questions, ceci étant à contrôler sur foot 2000.

Modification du formulaire Dossier Médical Arbitre 2025-2026

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond.

Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué **chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire** (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé **AVANT** la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable).
Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA ;
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. **Seul le cardiologue** décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

La Commission Régionale Médicale.

EXEMPLAIRE DOSSIER MEDICAL 2025 / 2026

Joint sur l'annexe du DISTRICT



COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal 02 juin 2025

La commission Statut d'Arbitrage :

Président : **Mr Daniel DESMARIEUX**,

Membres : **Mrs Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL-BIRON, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD, Luc ALIX, Hervé TRONCY,**

REUNION STATUT D'ARBITRAGE du DISTRICT de SAVOIE

Réunion du Statut d'Arbitrage le : **jeudi 12 juin 2025** à 18h30 au District de Football de SAVOIE

-Validation du statut d'Arbitrage de la Saison 2024/2025

-Couverture des arbitres (vis-à-vis des clubs)

-Demande de changement de club / arbitre

CLUBS / STATUT DISTRICT

Rappel aux clubs :

Note aux CLUBS, comme vous pouvez voir sur le Pv Arbitrage, bon nombre d'arbitres sont indisponibles.
 Vos arbitres pourront le cas échéant, vous couvrir pour le statut d'Arbitrage 2024/2025

SI :

Précision article 34 du Statut Fédéral de l'Arbitrage

Licence obtenue au 31 aout : 18 JOURNEES pour les seniors

15 JOURNEES pour les jeunes, les arbitres futsal et féminines

Licence obtenue au 31 mars : 9 JOURNEES pour les seniors

7 JOURNEES pour les jeunes, les arbitres futsal et féminines





L'arbitre doit pour être reconnu conforme au Statut d'Arbitrage

Désignation OBLIGATOIRE dans les 3 dernières journées de championnat.

DOSSIER SAISON 2024 / 2025

Dossier 1 : M. Abdelhamid MEGUIRECHE (indépendant) licence établie par le club du FC NIVOLET

Rappel sur ce dossier : M. Abdelhamid MEGUIRECHE ne peut pas couvrir le club du FC NIVOLET sur et dès la saison 2024/2025 pour la raison suivante :

Décision :

Par voix de Pv du STATUT D'ARBITRAGE de LIGUE AURA du 24 septembre 2024

Par voix de Pv du STATUT D'ARBITRAGE du DISTRICT de SAVOIE de FOOTBALL du 07 octobre 2024

M. Abdelhamid MEGUIRECHE est classé indépendant dès la saison 2024/2025 jusqu'à la saison 2028/2029

Il va de soi que M. Abdelhamid MEGUIRECHE peut avoir une licence au club du FC NIVOLET mais ne représente pas le club du FC NIVOLET

PRECISION ARTICLE 41 STATUT FEDERAL de L'ARBITRAGE

Couverture en N+2

❖ Arbitre formé en N = Compte pour 2 arbitres en N+2 (article 41)

C'est à dire : Arbitre qui a été formé par le club représenté (à ce jour) ceci depuis la saison 2022/2023 peut compter pour 2 arbitres vis-à-vis du statut d'arbitrage.



Ce règlement n'est valable qu'une seule fois par arbitre formé.

FORUM - QUESTIONS / REPONSES - STATUT ARBITRAGE



Clubs, Vous avez des questions STATUT D'ARBITRAGE : C'EST A VOUS....

Question 1 : Les amendes du statut d'arbitrage cette saison 2024/2025 ?

Réponse : les amendes n'ont pas été modifiées cette saison : dans les catégories inférieures à la D1, l'amende est à 60 euros par manque d'arbitre (décision : REGLEMENTS GENERAUX Laura Foot 2023/2024), pour les D5 c'est inchangé pas d'amende et pour les D1 inchangés également 120 euros par manque d'arbitre.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 2 juin 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

INFORMATION AUX ARBITRES

La commission de discipline déplore l'absence de l'arbitre à une convocation notamment lorsqu'il décide d'arrêter le match ou bien pour explications sur des faits graves.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.



Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être **OBLIGATOIREMENT** justifiée au plus tard le lundi midi. **UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION**. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 2 juin 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
02/06/2025	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	25/05/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	09/06/2025
02/06/2025	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	25/05/2025	Auto suffisant	26/05/2025
02/06/2025	D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	25/05/2025	Auto + 1 match avec sursis	26/05/2025
02/06/2025	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	25/05/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	09/06/2025
02/06/2025	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	25/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/06/2025
02/06/2025	Cadets U17 D1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	24/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/06/2025
02/06/2025	D1	Joueur	F.C. LAISSAUD	25/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/06/2025
02/06/2025	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	25/05/2025	5 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	26/05/2025



Foot SAVOIE



PV N° 723 du 4 juin 2025

02/06/2025	Minimes U15 D3	Joueur	FC DE HAUTE TARENNAISE	25/05/2025	Auto + 1 match avec sursis	26/05/2025
02/06/2025	D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	25/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/06/2025
02/06/2025	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	25/05/2025	Auto + 1 match avec sursis	26/05/2025
02/06/2025	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	25/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/06/2025
02/06/2025	Cadets U17 D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	24/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/06/2025
02/06/2025	Cadets U17 D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	24/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/06/2025
02/06/2025	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	25/05/2025	6 MF dont Auto	26/05/2025
02/06/2025	Cadets U17 D2	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	24/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/06/2025





ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Tableau des sommes dues au 4 juin à régler avant l'Assemblée Générale
- Bulletin de réservation repas Assemblée Générale
- Exemple dossier médical 2025 / 2026

